12-2026

Message au Conseil général pour la séance du 15 décembre 2026 concernant le crédit relatif aux mesures du plan des infrastructures d'eau potable (PIEP)

1. Etat de la situation

Chaque commune a l'obligation légale d'établir un PIEP. La Commune d'Avry a chargé le bureau Ribi, spécialisé et reconnu dans ce domaine, de réaliser l'étude concernant les mesures de remise en état et de renouvellement nécessaire des conduites d'eau potable. Le tableau récapitulatif ci-après présente l'ensemble des interventions identifiées, qui seront à planifier au cours des 3 à 15 prochaines années, en fonction leur degré de priorité. Les montants indiqués dans le tableau sont des estimations et ne comprennent pas les divers et imprévus.

Tronçons conduites de distribution	Mesures	Horizon de planification	Coûts estimatifs HT (CHF)	Coûts estimatifs TTC (CHF)
Remplacement conduite Avry-Est à Otierdo (en synérgie avec AESO)	1 + 2	3	1 618 000,00	1 749 000,00
Réservoir et STAP Otierdo et chambre de réduction Les Agges : transformation et transfert de propriété à l'AESO	16	3	46 000,00	50 000,00
Remplacement de la conduite + nouveau réducteur Route de la Riviala	14	3	111 000,00	120 000,00
Remplacement conduite de Corjolens	12	5	301 000,00	325 000,00
Remplacement du réducteur de Corjolens	13	5	83 000,00	90 000,00
Bouclage secteur Planchetta-Riviala	11	10	148 000,00	160 000,00
Nouvelle conduite bas du Covy au carrefour (Covy-Murailles)	3	10	176 000,00	190 000,00
Remplacement de la conduite haut du Covy	6	10	278 000,00	300 000,00
Remplacement conduite pontage Rosé	5	10	180 000,00	195 000,00
Remplacement conduite Rosé	4	10	231 000,00	250 000,00
Infrastructure de la Sonnaz - Otierdo transfert de propriété à l'AESO	15	15	0,00	0,00
Recaptage de la source - la Montagnette par l'AESO	7	en suspens	en suspens	en suspens
TOTAL			**3 172 000,00**	**3 429 000,00**

1 – Tableau des mesures

2. Historique

En date du 12 décembre 2017, un crédit de réalisation de CHF 300'000.- avait été accordé par le Conseil général pour le remplacement de la conduite en éternit du secteur impasse des Agges – route des Murailles.
Un montant de CHF 7'000.- a été utilisé pour des frais d'études ; il sera affecté au compte de résultat. Le projet ayant grandement été modifié, ce crédit sera bouclé au 31.12.2026.

Le plan des infrastructures d'eau potable (PIEP) établi par le bureau Ribi défini les 13 mesures (plan daté du 14.10.2026, en annexe). La figure 2 récapitule les mesures urgentes dont l'horizon de planification est de 3 à 5 ans.

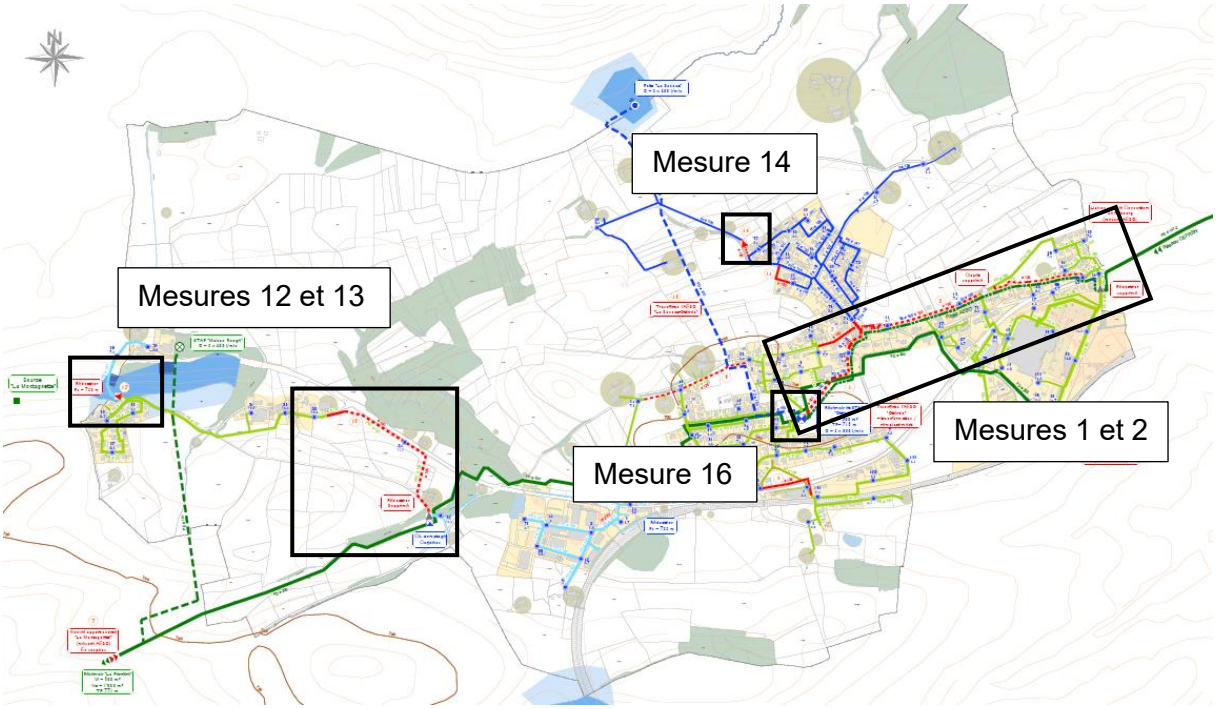


Figure 2 – Mesures urgentes

3. Projet

La Commune d'Avry, avec le bureau Ribi, a déterminé les 6 mesures à exécuter dans les prochaines années :

- Mesures 1 et 2 : conduite secteur des Agges - réservoir Otierdo ;
- Mesures 12 et 13 : remplacement de la conduite de Corjolens et nouvelle chambre de réduction de pression ;
- Mesure 14 : remplacement de la conduite et mise en place d'un réducteur, route de la Riviala ;
- Mesure 16 : adaptation du réservoir de l'Otierdo.

4. Travaux

Il est impératif que les mesures 1 et 2 soient réalisées en même temps que les mesures 14 et 16.

<u>Mesures 1 et 2 :</u>
Remplacement de la conduite de distribution qui part de la chambre de liaison (chambre d'Avry-Est) de la route de Fribourg, passe par l'impasse des Agges, puis par la route des Murailles, pour terminer au réservoir de l'Otierdo.
Un forage dirigé est nécessaire pour le passage de la conduite sous la route cantonale.

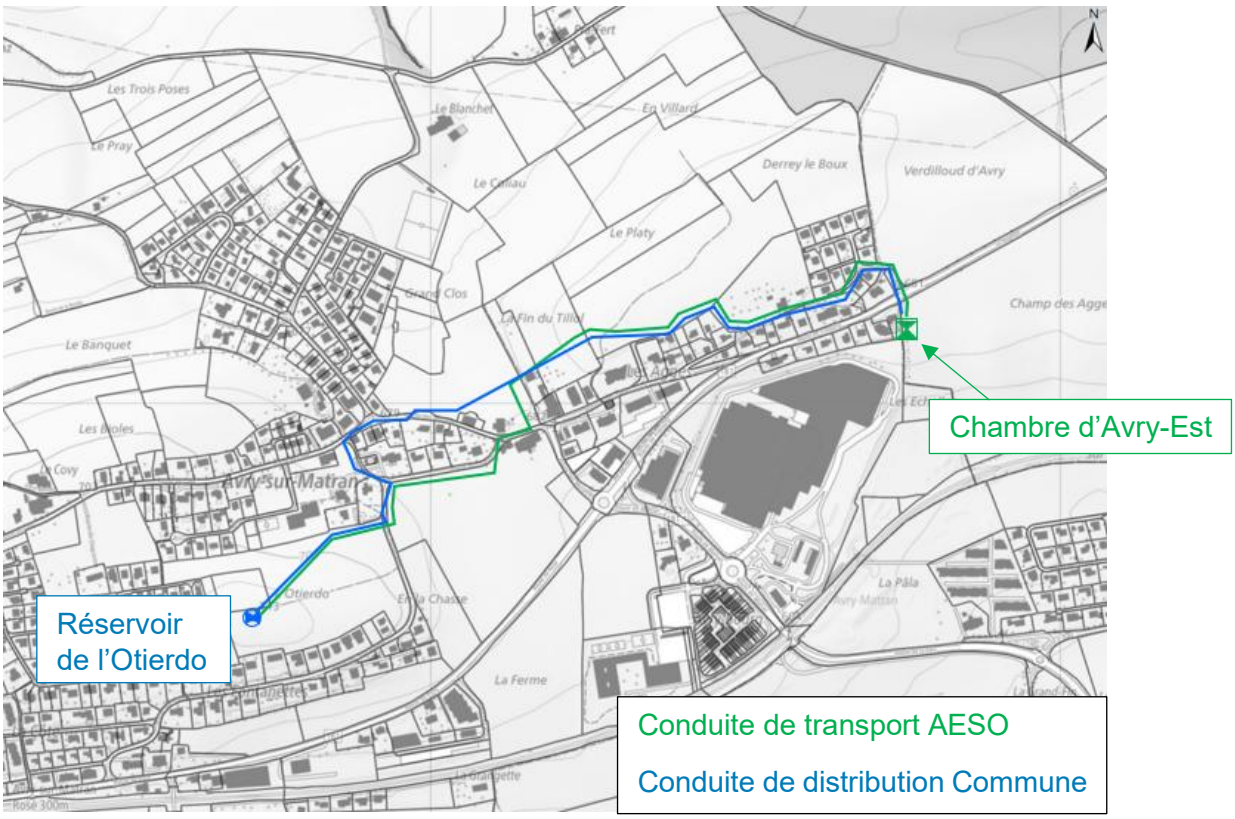


Figure 3 – Tracé complet

Actuellement, l'AESO est approvisionnée à hauteur de 50% par le CEFREN. Le transit de l'eau du CEFREN entre la chambre d'Avry-Est et le réservoir de l'Otierdo se fait par les conduites du réseau de distribution de la Commune d'Avry. Cela engendre des perturbations quant à la qualité de l'eau. La conduite de transport devrait être dépourvue de branchements directs aux consommateurs. Pour cette raison, l'AESO souhaite poser une conduite propre et dédiée à son utilisation en parallèle de la conduite de distribution de la Commune. Le remplacement de la conduite de distribution communale permettra à l'AESO de poser sa propre conduite dans la même fouille. Cette coordination permettra d'optimiser les travaux, de limiter les interventions sur le domaine public, de réduire les nuisances pour les riverains et de réaliser des économies.
La conduite de transport de l'AESO sera financée directement par ses soins. Les travaux de génie civil effectués en commun sont financés à parts égales par l'AESO et la Commune.

Ci-dessous les extraits du tracé des mesures 1 et 2

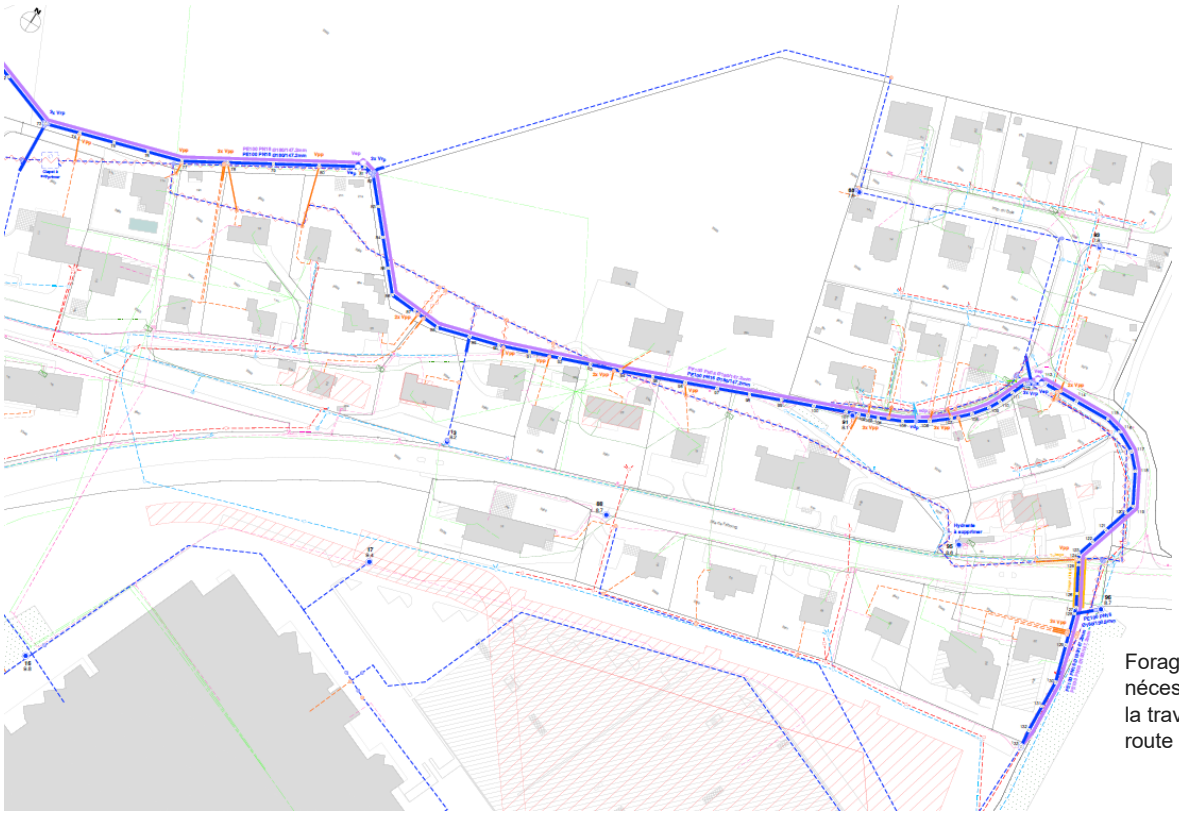


Figure 4 – Secteur de la chambre de liaison route de Fribourg (chambre Avry-Est) à l'impasse des Agges

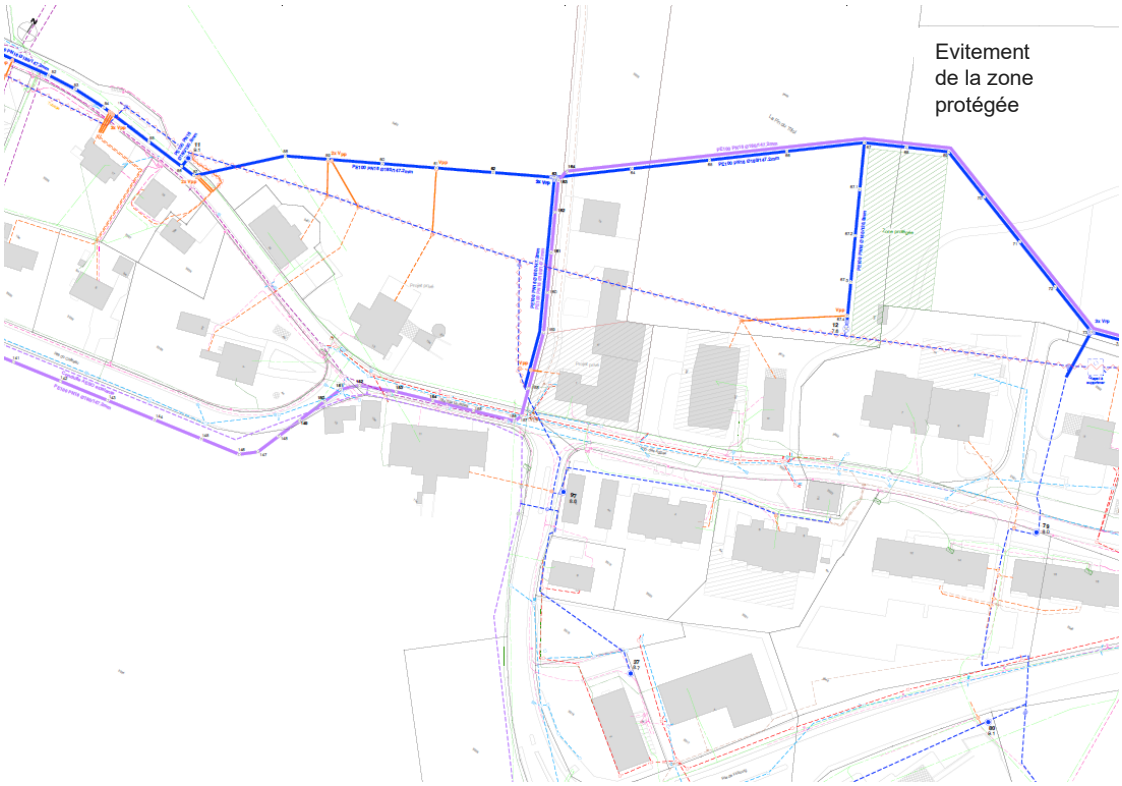


Figure 5 – Secteur de l'impasse des Agges à la route des Murailles

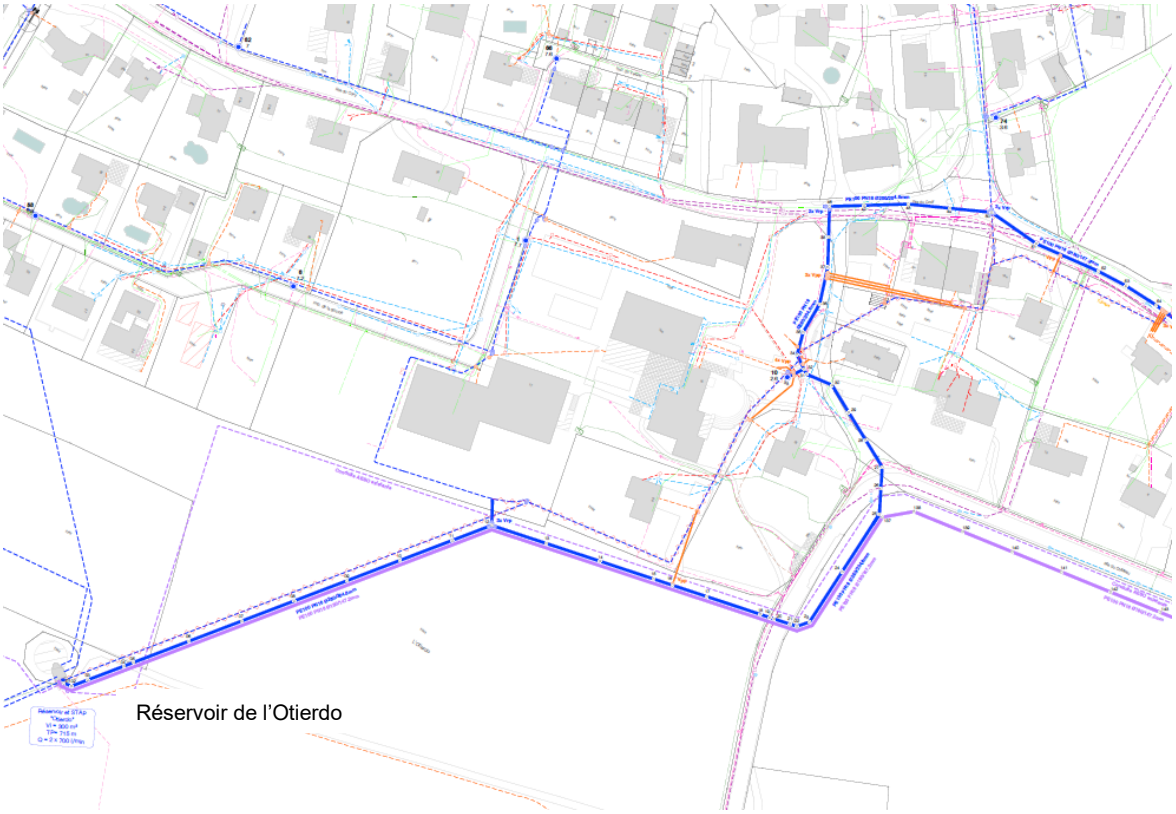


Figure 6 – Secteur de l'impasse des Agges au réservoir de l'Otierdo

Mesure 14 :

La mesure 14 est associée aux mesures 1 et 2. Il s'agit du remplacement de la conduite de la route de la Riviala avec la mise en place d'un réducteur.

Le réducteur permettra de limiter la pression et les risques de rupture dans la conduite existante en aval.

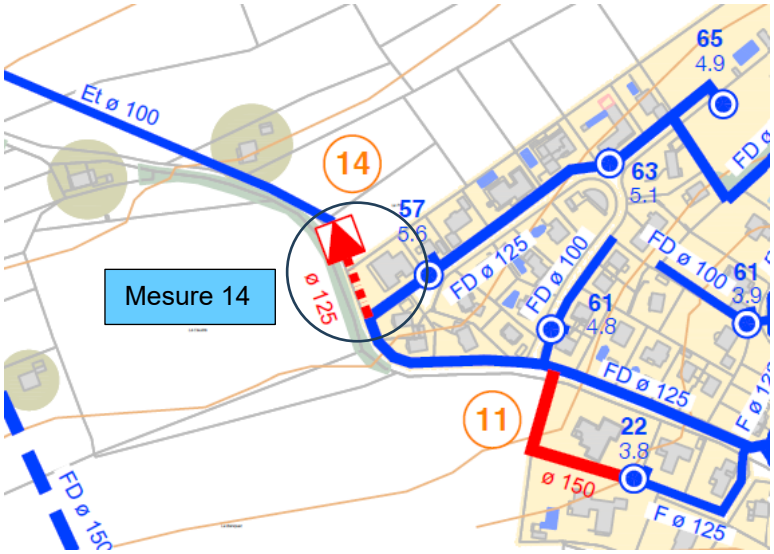


Figure 7 – Mesure 14

Mesure 16 :

La mesure 16 est également associée aux mesures 1 et 2. Il s'agit du l'adaptation du réservoir de l'Otierdo.

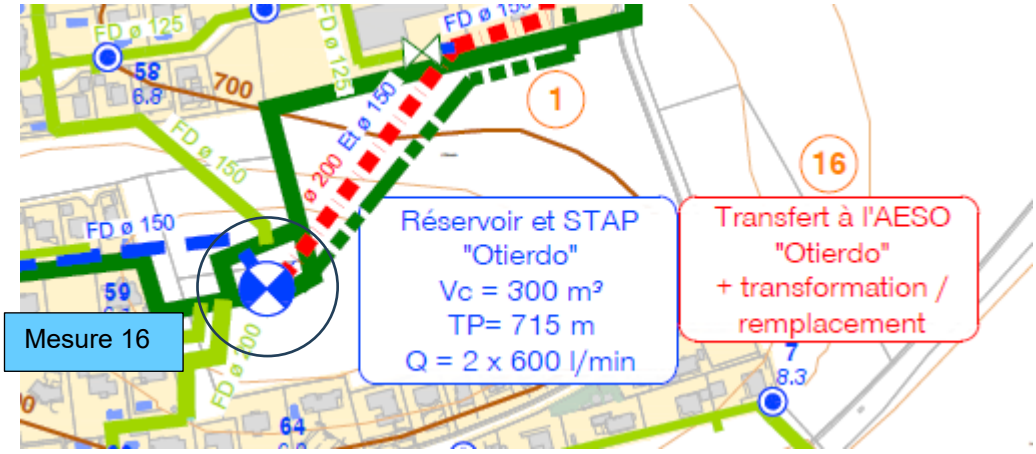


Figure 8 – Mesure 16

Mesures 12 et 13 :

Il s'agit du remplacement de la conduite existante allant de la chambre de comptage de Corjolens, situé à proximité de la route d'Onnens, jusqu'à la route de Corjolens. Un réducteur sera également mis en place vers la route des Montagnettes, en limite communale entre Avry et Prez.

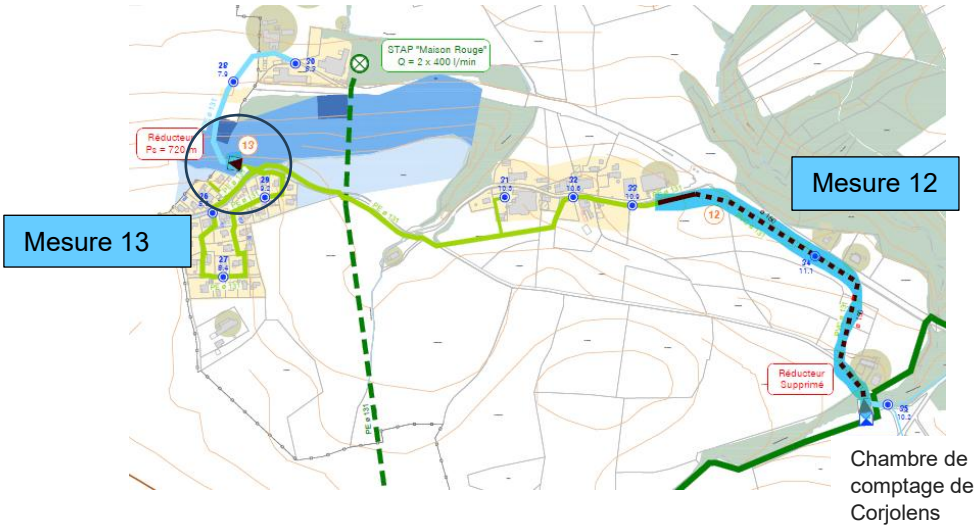


Figure 9 – Mesures 12 et 13

De manière générale, il s'agit de rétablir également en zone bâtie les raccordements de la conduite principale à celles des propriétaires privés et de remplacer éventuellement des bornes hydrantes sur le tracé projeté.

5. Crédit demandé

Travaux mesures 1, 2, 14 et 16	HT	CHF	1'775'000.00
Travaux mesures 12 et 13	HT	CHF	384'000.00
Total	HT	CHF	2'159'000.00

Total	TTC	CHF	2'333'879.00

6. Financement

Crédit demandé	TTC	CHF	2'333'879.00
Intérêts passifs sur le montant investi (taux 2%)	TTC	CHF	46'677.60
Amortissement annuel sur le montant investi HT (taux 1.25%)		CHF	26'987.50

Ces montants comprennent des divers et imprévus de 30%.

7. Proposition

Le Conseil communal invite le Conseil général à accepter le crédit relatif au remplacement et à la construction des conduites d'eau potable de CHF 2'333'879.- demandé à cet effet, qui sera financé au besoin par un emprunt bancaire.

Annexes :
- Plan du PIEP